

Le travail du psychologue à distance : pratiques et problématiques de la télépsychologie

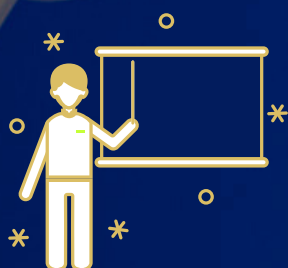
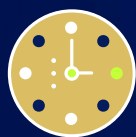
Lise Haddouk & Gladys Mondière

25 & 27 juin 2020 de 9h30 à 12h00

Formation à distance à destination des
psychologues (ADELI demandé)

Le travail du psychologue à distance : pratiques et problématiques de la télépsychologie

Présentation



DUREE : 2 demi-journées

FORMAT : à distance, en visio-conférence

PUBLIC : psychologues (numéro ADELI)

DATES : jeudi 25 juin & samedi 27 juin 2020, de 9h30 à 12h00

TARIFS : 150 euros (80 euros pour les adhérents FFPP)

Inscription sur le site :



INTERVENANTES :

Lise Haddouk : psychologue clinicienne, docteur en psychologie, enseignante à l'Université Paris Descartes et Rouen

Gladys Mondière : psychologue, docteur en psychologie, coprésidente de la FFPP

Elles animeront le travail avec le groupe de stagiaires et favoriseront la prise de parole. Elles permettront de moduler la formation aux expériences de terrain des professionnels.

La télépsychologie est définie par l'Association de Psychologie Américaine depuis 2013, mais ce cadre de référence est encore assez mal connu en France. Il inclut différents types de communication à distance entre le psychologue et le patient, comme le téléphone, les emails ou encore la vidéoconférence.

Les pratiques des psychologues ont évolué avec les changements technologiques de la fin du 20ème siècle et notamment l'apparition d'Internet. De manière plus récente, la crise sanitaire mondiale liée au COVID-19 a ainsi provoqué une forte augmentation du recours à la consultation en ligne, notamment pour les psychologues et au vu du contexte social particulièrement anxiogène de cette crise.

Actuellement, beaucoup de psychologues débutent une pratique en ligne en étant assez peu entraînés au changement de cadre que représente le passage à l'écran dans la rencontre avec leurs patients. Beaucoup de questions émergent à partir de ces nouvelles pratiques, qui concernent les particularités des outils technologiques utilisés et notamment la question de la confidentialité des données échangées. D'autres questions soulignent des interrogations sur les indications et les contre-indications en termes de population clinique concernée, ou encore de méthode psychothérapeutique adaptée. Les professionnels évoquent également le besoin d'un partage d'expérience sur les pratiques en ligne entre les pairs, sous forme de supervision.

Comment envisager ces nouvelles pratiques ? Comment adapter les principes déontologiques de la pratique du psychologue à l'usage des outils numériques et à leurs spécificités ?

JEUDI 25 JUIN

Présentations

- Définitions
 - Contexte actuel et crise COVID
 - Aspects déontologiques
 - Aspects méthodologiques
 - Aspects cliniques
 - Aspects terminologiques
-
- Questions / Réponses
 - Réflexions pour la session suivante

SAMEDI 27 JUIN

- Reprise de la réflexion / travail prévu pour cette session
-
- Les recommandations existantes (EFPA, FFPP)
 - Alliance thérapeutique et consultation en ligne
 - Acceptance et télépsychologie
 - Quel type de plateforme utiliser ?
 - Pour quel type de patients ?
 - Quel type de thérapie ?
 - Les travaux en cours